République Française

COMMUNE DE BOIS-COLOMBES

Séance du Conseil Municipal

du 7 février 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la Mairie, le mardi 7 février 2023 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation adressée le mercredi 1er février 2023.

Étaient présents : M. RÉVILLON, Maire, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Maires Adjoints ; Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme DE PRATI, Mme ROSSIGNOL DE LA RONDE, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, Mme CATAU, M. DUVIVIER, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, M. CLAUSSMANN (à partir de 20h25), M. PRUNUS, Mme VIGNON, Mme MARTY, M. MBANZA, Mme DAHAN, M. SCHNEIDER, Mme PETIT (jusqu'à 20h37), Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. SIBON, Mme JOAQUIM BOURALY, M. CLAUSSMANN (jusqu'à 20h25), Mme PETIT (à partir de 20h37).

Procurations : M. SIBON a donné pouvoir à Mme ROSSIGNOL DE LA RONDE, Mme JOAQUIM BOURALY à Mme TOUSSAINT.

M. DUVIVIER est désigné comme Secrétaire.

-oOo-

La séance est ouverte, dans le respect des règles sanitaires liée à la pandémie de covid-19, sous la présidence de Monsieur le Maire, qui propose au Conseil Municipal la désignation du Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la désignation du Secrétaire de Séance.

Est seul candidat Monsieur Michel DUVIVIER Conseiller Municipal.

M. Michel DUVIVIER est désigné comme Secrétaire de Séance.

31 voix pour : M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme De PRATI, Mme ROSSIGNOL de la RONDE, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM BOURALY, M. SIBON, Mme CATAU, M. PRUNUS, Mme VIGNON, Mme MARTY, M. SCHNEIDER, Mme PETIT.

et 3 abstentions : M. DUVIVIER, Mme DAHAN, M. MBANZA.

-oOo-

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des Membres de l'Assemblée Communale le procès-verbal de la séance publique du 13 décembre 2023 qui est adopté par :

31 voix pour : M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme De PRATI, Mme ROSSIGNOL de la RONDE, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, M. DUVIVIER, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM BOURALY, M. SIBON, Mme CATAU, M. PRUNUS, Mme VIGNON, Mme MARTY, M. SCHNEIDER.

et 3 abstentions : Mme DAHAN, M. MBANZA, Mme PETIT.

-oOo-

L'ordre du jour est abordé.

-oOo-

2023/S01/001 - Communication du rapport annuel pour l'exercice 2021 de la société NAUTELYO, délégataire du contrat de concession de travaux et de service public de l'équipement aquatique municipal.

PREND ACTE

-oOo-

2023/S01/002 - Approbation d'un modèle de convention de partenariat « ville –artiste » dans le cadre d'une exposition. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

Délibération adoptée à l'unanimité des 34 votants.

-oOo-

2023/S01/003 - Approbation de la convention d'objectifs à conclure avec l'association Conservatoire de Bois-Colombes - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

Délibération adoptée à l'unanimité des 35 votants.

-oOo-

2023/S01/004 - Attribution d'une subvention pour soutenir l'association SOS Méditerranée.

Délibération rejetée à :

7 voix pour :	M. PRUNUS, Mme VIGNON, Mme MARTY, M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, M. MBANZA, Mme PETIT.
24 contre :	M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, Mme De PRATI, Mme ROSSIGNOL de la RONDE, Mme LEVEQUE, M. DUVIVIER, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM BOURALY, M. SIBON, Mme CATAU.
et 4 abstentions :	Mme DELAMARE, M. KLEIN, M. LOUIS, M. CLAUSSMANN.

-oOo-

2023/S01/005 - Cession d'un appartement communal (lots n°50 & 39) sis 9, rue du Général-Leclerc à Bois-Colombes – Seconde procédure suite à désistement.

Délibération adoptée à l'unanimité des 34 votants.

-oOo-

2023/S01/006 - **Modification du tableau des effectifs du personnel communal – Créations et suppressions de postes.**

Délibération adoptée à :

31 voix pour : M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme De PRATI, Mme ROSSIGNOL de la RONDE, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, M. DUVIVIER, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM BOURALY, M. SIBON, M. CLAUSSMANN, Mme CATAU, M. PRUNUS, Mme VIGNON, Mme MARTY.

et 3 abstentions : M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, M. MBANZA.

-oOo-

2023/S01/007 - **Rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Bois-Colombes.**

PREND ACTE

-oOo-

2023/S01/008 - **Présentation de l'état annuel 2022 des indemnités de toutes natures perçues par les élus de la Ville de Bois-Colombes.**

PREND ACTE

-oOo-

2023/S01/009 - **Modalités de versement et répartition des crédits de subventions de fonctionnement aux associations pour 2023.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 34 votants.

-oOo-

2023/S01/010 - **Vote des taux des trois taxes directes locales pour 2023.**

Délibération adoptée à :

31 voix pour : M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme De PRATI, Mme ROSSIGNOL de la RONDE, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, M. DUVIVIER, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM BOURALY, M. SIBON, M. CLAUSSMANN, Mme CATAU, M. PRUNUS, Mme VIGNON, Mme MARTY.

et 3 abstentions : M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, M. MBANZA.

-oOo-

2023/S01/011 - **Vote du budget primitif de la Commune pour 2023 et des ressources destinées à en assurer l'équilibre.**

Délibération adoptée à :

28 voix pour : M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme De PRATI, Mme ROSSIGNOL de la RONDE, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, M. DUVIVIER, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM BOURALY, M. SIBON, M. CLAUSSMANN, Mme CATAU.

et 6 contre : M. PRUNUS, Mme VIGNON, Mme MARTY, M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, M. MBANZA.

-oOo-

2023/S01/012 - **Communication du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) – Année 2021.**

PREND ACTE

-oOo-

2023/S01/013 - **Commission municipale permanente « Environnement, cadre de vie » - Modification de la composition de la commission.**

Délibération adoptée à l'unanimité des 34 votants.

-oOo-

NOTES D'INFORMATION : Rapporteur Monsieur le Maire.

Présentation des décisions municipales prises dans les conditions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales et en vertu des délégations confiées par le Conseil municipal par délibérations du 26 mai 2020, du 7 juillet 2020, 29 septembre 2020 et du 8 février 2022, à Monsieur le Maire.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 22h08.

Le MAIRE,
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

MAIRIE DE BOIS-COLOMBES (Hauts-de-Seine)

Yves RÉVILLON